

Répertoire national des certifications professionnelles

Responsable loisirs tourisme

Active

N° de fiche

RNCP35156

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

Code(s) NSF :

- 335p : Direction des centres de loisirs ou culturels
- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
- 334 : Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

- 42623 : Animation tourisme

Date d'échéance de l'enregistrement : 16-12-2023

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
KLAXON ROUGE	49089646100020	-	http://www.klaxon.com (http://www.klaxon.com)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION**Objectifs et contexte de la certification :**

La certification a été mise en place en 2011 pour faire suite à une forte demande de compétences professionnelles pour des postes à

responsabilité dans le cadre des animations mises en place par les professionnels du secteur concerné (hôtellerie club et villages vacances).

La majorité des tours opérateurs français et étrangers exige de leurs personnels d'animation qu'ils soient titulaires de l'un des diplômes existant dans le secteur d'activité et spécifiquement dans les postes à responsabilité. La plupart des pays concernés par le tourisme en hôtel-club notamment la Tunisie, la Turquie, le Maroc, la Grèce imposent aux tours opérateurs que les personnels d'animation travaillant sur leurs territoires soient titulaires d'un diplôme correspondant à l'activité exercée en animation.

Les nombreux partenariats liés avec les grands tour-opérateurs français et autres villages de vacances ont permis à l'école Klaxon Rouge de définir les référentiels du métier de Responsable pour répondre à la demande des professionnels et permettre aux animateurs de progresser hiérarchiquement dans le même secteur d'activité et de sécuriser ainsi leurs parcours professionnels.

Le responsable loisirs tourisme doit bien connaître l'ensemble des secteurs de l'animation de toute structure de vacances (Hôtel-club, village de vacances, hôtellerie de plein air). Il a lui-même pratiqué le métier d'animateur ou de responsable mini-club.

Il a un sens de l'organisation et sait diriger une équipe. C'est une personne qui doit être avant tout disponible, serviable, qui maîtrise la pratique de nombreuses activités et possède une bonne culture générale.

Activités visées :

Avec son employeur : Le responsable loisirs tourisme est garant de la mise en place des programmes et des exigences de l'entreprise qui l'emploie souvent au travers d'une charte qualité, qu'il a la responsabilité d'appliquer. Il est responsable de la programmation des activités de journées et soirées ainsi que des événements principaux de la saison. Il est en contact avec sa direction au travers d'un rapport hebdomadaire sur la situation de l'équipe mais aussi des clients. Son travail est évalué et a des objectifs à atteindre chaque semaine et chaque mois. En entreprise multi-structures, son travail est évalué au travers d'un système de notation en ligne centralisé par

son employeur.

Avec ses équipes : Il est le supérieur hiérarchique des équipes (de 2 à 20 personnes et plus selon les structures). Il organise et répartit le travail de chacun. Il organise le planning dans les différents secteurs d'activités. Il contrôle, donne une direction et coordonne les services :

Mini-club : même si le mini club à un responsable d'animation, le Responsable loisirs tourisme est garant de la sécurité et doit valider la qualité de la programmation ainsi que sa concordance avec la charte de l'employeur.

Equipe d'animateurs : Il est responsable de la qualité de la programmation ainsi que la sécurité des activités mise en place.

Concepteur de spectacles et soirées : Il valide ou non les projets proposés, contrôle leur suivi ainsi que leur réalisation par le concepteur. Il est aussi responsable de la qualité des spectacles ainsi que de la sécurité des participants.

Equipe de Techniciens son et lumière : Toute commande ou réassort de matériels son et lumière passe par le responsable loisirs tourisme qui demande validation auprès de sa direction. Le Responsable loisirs tourisme peut aussi gérer un budget qui lui est alloué et dans ce cas, il est le seul décisionnaire de l'achat de matériel. Il est aussi responsable de la sécurité, de l'entretien du matériel et de son stockage en fin de saison.

Il est donc le garant de la sécurité et de la qualité des activités avant, pendant et après le déroulement des animation

Avec le service RH de son entreprise : Il recrute ses équipes. Il organise le planning des congés individuels conformément à la convention collective appliquée et au code du travail. Il a aussi la responsabilité de déclarer et d'assurer le suivi de tout arrêt maladie ou accident de travail à son employeur. Il peut avertir ou sanctionner une personne de ses équipes au travers des conditions prévues par sa convention collective et le code du travail.

Avec la direction de l'hôtel et les services hôteliers : Il est parfois le seul représentant sur site du voyageur. De ce fait, il doit assurer la bonne réalisation du contrat signé entre le Tour Opérateur et

L'Hôtelier. C'est un chef de service à part entière. Il participe donc à la réunion des chefs de services de la structure chaque semaine au même titre qu'un responsable d'hébergement ou de la restauration. Il interagit également entre les autres services...

En France, le Directeur de la structure (hôtel-club, villages vacances ou campings) est le supérieur hiérarchique direct du Responsable loisirs tourisme.

A l'étranger, le Responsable loisirs tourisme est souvent employé par un tour-opérateur qui l'affecte dans un hôtel-club pour diriger ses équipes d'animation. Son supérieur hiérarchique direct est donc le référent national du tour-opérateur en charge du pays dans lequel il travaille. Le directeur hôtelier représente la structure et n'a pas de liens hiérarchiques, mais un lien opérationnel avec le Responsable loisirs tourisme.

Compétences attestées :

Mettre en place la charte animation de la structure : élaborer un plan d'action, appliquer le cahier des charges, appliquer les process d'hygiène et de sécurité, utiliser les règles de bases du droit du travail, rédiger un rapport, mettre en place les procédures internes à une entreprise, rendre compte à sa hiérarchie et/ou à sa direction hôtelière.

Gérer un budget : respecter son budget, rendre compte à sa direction, utiliser un logiciel spécifique, gérer un stock

Recruter un collaborateur : déterminer un profil, sélectionner les candidats, préparer et réaliser un entretien d'embauche

Présenter son projet d'animation : structurer une réunion de travail, animer une réunion de travail, présenter ses règles de fonctionnement, présenter son programme

Manager une équipe : identifier les compétences de l'équipe, identifier les lacunes ou les points de vigilances de chacun, gérer les conflits, contrôler l'activité de chaque collaborateur, coordonner le programme avec les différents chefs de secteurs (second d'animation, concepteurs de spectacle, responsable Club-enfants, techniciens son et lumières), créer les plannings de travail hebdomadaires

Créer un programme d'animations de journées et de soirées : élaborer un programme d'activités hebdomadaire, rechercher des partenariats locaux, développer la découverte de la culture locale, engager des prestataires extérieurs, collaborer avec les autres services, assurer le suivi du programme

Créer un programme d'animations d'évènements exceptionnels : mettre en place des journées ou soirées à thèmes, élaborer un programme personnalisé de groupe

Communiquer : vérifier la signalétique et l'affichage de la structure, créer une affiche, communiquer au travers des réseaux sociaux, utiliser de manière simple le montage vidéo pour promouvoir un évènement sur internet ou une diffusion locale, utiliser les logiciels spécifiques

Assurer la relation avec le vacancier : organiser une réunion d'information, assurer le lien entre le vacancier et sa direction, mettre en place les enquêtes de satisfaction, traiter et analyser les fiches de satisfactions clientèle, réaliser une analyse globale , rédiger un rapport d'incident

Modalités d'évaluation :

L'évaluation se décompose en trois parties :

- 1. Un contrôle continu** : Contrôle des acquis au cours de la formation évalués par le formateur référent et les formateurs de chaque discipline en fin de module. Une évaluation écrite de 3h, est réalisée en fin de parcours, sur l'ensemble des compétences nécessaires à la pratique du métier.
- 2. Stage en entreprises** : Les savoir-faire sont évalués par le maître de stage en entreprise selon une grille d'évaluation à compléter. La moyenne des notes des trois rapports de stages en entreprise, compte dans la note finale.
- 3. Jury** : Le jury est composé de formateurs et de professionnels. Il examine la grille des notes obtenues pendant le parcours de formation. Il évalue et note l'étude de cas, rédigée par le stagiaire. Chaque stagiaire à 30 minutes pour argumenter et présenter son travail.

Le candidat qui obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur l'ensemble reçoit la certification.

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP35156BC01 - Aministrer le service animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Mettre en place la charte animation de la structure : élaborer un plan d'action, appliquer le cahier des charges, appliquer les process d'hygiènes et de sécurité, utiliser le les règles de bases du droit du travail, rédiger un rapport , mettre en place les procédures internes à une entreprise, rendre compte à sa hiérarchie et/ou à sa direction hôtelière.</p> <p>Gérer un budget : respecter son budget, rendre compte à sa direction, utiliser un logiciel spécifique, gérer un stock</p> <p>Recruter un collaborateur : déterminer un profil, sélectionner les candidats, préparer et réaliser un entretien d'embauche</p>	<p>Evaluation écrite</p>

RNCP35156BC02 - Diriger une équipe d'animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Présenter son projet d'animation : structurer une réunion de travail, animer une réunion de travail, présenter ses règles de</p>	<p>Evaluations écrites et pratiques</p>

fonctionnement, présenter son programme

Manager une équipe : identifier les compétences de l'équipe, identifier les lacunes ou les points de vigilances de chacun, gérer les conflits, contrôler l'activité de chaque collaborateur, coordonner le programme avec les différents chefs de secteurs (second d'animation, concepteurs de spectacle, responsable Club-enfants, techniciens son et lumières), créer les plannings de travail hebdomadaires

Evaluations
en entreprise

RNCP35156BC03 - Créer et coordonner le programme animation et l'accueil des vacanciers.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Créer un programme d'animations de journées et de soirées : élaborer un programme d'activités hebdomadaire, rechercher des partenariats locaux, développer la découverte de la culture locale, engager des prestataires extérieurs, collaborer avec les autres services, assurer le suivi du programme</p> <p>Créer un programme d'animations d'évènements exceptionnels : mettre en place des journées ou soirées à thèmes, élaborer un programme personnalisé de groupe</p> <p>Communiquer : vérifier la signalétique et l'affichage de la structure, créer une affiche, communiquer au travers des réseaux sociaux, utiliser de manière simple le montage vidéo pour promouvoir un évènement sur internet</p>	<p>Evaluation écrite</p> <p>Evaluations en entreprise</p>

ou une diffusion locale, utiliser les logiciels spécifiques

Assurer la relation avec le vacancier : organiser une réunion d'information, assurer le lien entre le vacancier et sa direction, mettre en place les enquêtes de satisfaction, traiter et analyser les fiches de satisfactions clientèle, réaliser une analyse globale , rédiger un rapport d'incident

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les trois blocs de compétences doivent être validés pour obtenir la certification.

Chaque bloc de compétences est acquis de manière définitive.

Selon les évolutions du métier, des apports en formation complémentaires pourraient être demandés pour valider une certification par un bloc acquis antérieurement.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le métier s'exerce dans les villages de vacances , les hotels et villages clubs, l'hôtellerie de plein air, les compagnies maritimes de croisières.

Ces structures sont de tailles très variables puisque leur capacité d'accueil peut aller de 50 à plus de 3500 clients conduisant à diriger une équipe de concepteurs de spectacles, d'animateurs et de techniciens constituée de 4 à 50 personnes.

Le grand nombre d'établissements employeurs, la taille très variable des structures, les différences de clientèles permettent un grand choix de postes adaptés aux affinités particulières de chacun, dans le cadre de différentes conventions collectives.

Type d'emplois accessibles :

Responsable Animation.

Responsable Loisirs

Chef de village vacances

Code(s) ROME :

- G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques
- G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

De niveau 4, avec une expérience de 2 ans en animation touristique. Le candidat doit avoir une forte motivation, un bon niveau de culture générale et bonne condition physique. Il doit être autonome, avoir une certaine maturité pour encadrer une équipe, avoir un bon relationnel et une aptitude à vivre en collectivité.

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage	X		<p>Deux représentants des entreprises du secteur professionnel concerné : un représentant des employeurs et un représentant des salariés</p> <p>Un représentant de Klaxon Rouge</p> <p>Le président du jury est désigné parmi les représentants des entreprises.</p>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Deux représentants des entreprises du secteur professionnel concerné : un représentant des employeurs et un représentant des salariés</p> <p>Un représentant de Klaxon Rouge</p> <p>Le président du jury est désigné parmi les représentants des entreprises.</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Deux représentants des entreprises du secteur professionnel concerné : un représentant des</p>

			<p>employeurs et un représentant des salariés</p> <p>Un représentant de Klaxon Rouge</p> <p>Le président du jury est désigné parmi les représentants des entreprises.</p>
Par candidature individuelle	X		<p>Deux représentants des entreprises du secteur professionnel concerné : un représentant des employeurs et un représentant des salariés</p> <p>Un représentant de Klaxon Rouge</p> <p>Le président du jury est désigné parmi les représentants des entreprises.</p>
Par expérience	X		<p>Deux représentants des entreprises du secteur professionnel concerné : un représentant des employeurs et un représentant des salariés</p> <p>Un représentant de Klaxon Rouge</p> <p>Le président du jury est désigné parmi les représentants des entreprises.</p>

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Date de décision	16-12-2020
Durée de l'enregistrement en années	3
Date d'échéance de l'enregistrement	16-12-2023
Promotions (année d'obtention) pouvant bénéficier du niveau de qualification octroyé	2018 2019

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Année d'obtention de la	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés	Taux d'insertion global à 6	Taux d'insertion dans le

certification		à la suite d'un parcours vae	mois (en %)	métier visé à 6 mois (en %)
2019	12	0	100	100
2018	11	0	100	100

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.klaxonrouge.com/formation/responsable-animation/>

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP23806 (/recherche/rncp/23806)	RNCP23806 - Responsable animation (responsable loisirs)